

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévet-Grain, 2 mai [1843]

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fiévet-Grain](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 mai 1843](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Fiévet-Grain](#)

Lieu de destination Moÿ-de-l'Aisne (Aisne)

Description

Résumé Réponse à une commande d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire et envoi d'une facture.

Mots-clés

[Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFiévet-Grain

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation2 p. (6v, 7r)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

30 avril

Monsieur le president de la commission supérieure
de l'Academie de l'Industrie

Monsieur

je vous prie de me faire une de vos ventaines
par rapport à mon droit à titre de membre de l'Academie de l'Industrie
de Savoie et l'Academie française pour faire usage de la
dernière sans les restrictions suivantes : le droit d'exposition
et le journal étant les deux avantages que j'ose espérer
dont je puisse jouir tout industriel étranger ayant comme je le sais
de la capitale il servit satisfaisant pour moi de faire mention
nécessairement du droit d'exposition car les statuts constitutifs autorisent
évidemment que tout membre peut soumettre ses produits volontairement
à l'admission dans un jury spécial sans ~~mention~~ déclaration que quel
point ces produits relèvent aux soins et à la charge de l'admission
ni de quelle manière ils doivent être présentés.

Il n'est pas que je sois disposé de moins de monde à exercer
mon droit que par titre d'asservissement à l'Academie
peut également que je appartiens dans l'Academie de l'Industrie
ou contrepartie ^{et en vertu de laquelle} pour empêcher l'admission de mes
produits dans l'Academie de Savoie pour empêcher l'admission de mes
produits dans l'Academie de l'Industrie sans soumission à la composition préalable
qui apparaît dans l'admission ouverte si les renseignements que
je suis prié de donner de mon industrie de bien déclarer me donnent une
faute de la possibilité

~~disposant de monsieur priez l'Academie de la partie~~
~~que j'ose faire usage de la partie~~
~~que j'ose faire usage de la partie~~

voire de l'asservissement

le 2 mai

Monsieur First grain 16^e a moy

je vous remets ci-dessous contre facture à l'expéditeur
que je vous fais par vous elle sera de 33^{fr}. 00
conformément à votre demande du 27 mars dernier
je vous en envoie un de chaque mois à l'expéditeur
de celui seulement au moins que vous me plairiez considérant
que ~~évidemment~~ ^{et} lorsque je vous ai mis à propos
le tableau servant à leur usage

Faculté de faire dans l'usine
soit par la demande ou par la vente
soit absolument si la demande n'a pas fait mais pas
moins de 100 en espèces sachant que la fraude et la consommation
ordinaire de cette sorte les ornements en cuir sont au
d'au moins 2 francs

un changement aussi fait dans le four à la paille usine
il le devrait normalement dans les quantités que je pourrois
demander

je suis très pressé et ne puis vous donner tous les détails
relatifs à l'emploi de ces fours je vous engage toutefois à
leur examiner comment se déroulent tous les processus pour
opérer le nettoyage qui peut se faire dans les ports sans passer
la serrure

Mes préparatifs au port pour le transport
le 12. av.

le 3 mai 1843

Monieur Damas Germain

je devais faire quelque changement dans le
mode sur lequel vous me demandez un four à la paille usine
au moment où j'ai reçu votre lettre datée du 26 octobre
j'espérais devoir offrir vous en espèces un qui montrât les
meilleurs perfectionnements que j'y ai apprisés j'en ai différé
l'envoi jusqu'à ce jour et je vous le ferai maintenir
par le prochain messager qui ira à Paris le 1^{er} juillet 1843
de transport dont moins matin et plus de 100 francs
au portant depuis le manège à moulins à la paille usine
qui m'apprend pas tout cela il est à l'usage
du charbon ou du bois que vous desirez faire que je
vous montrerai plus tard
et de faire le chauffage tout 3 francs
que je puis vous offrir de plus faire que le chauffage
dans les dimensions que je vous montrerai avec ce dont elles
sont faites plus sur demande particulière je fais faire deux fours
occupant l'espace compris entre les 6 pieds devant la disposition
varie suivant les besoins et les exigences du demandeur
ainsi que le pris
faisant une abîme répartie sous quelques formes ou autrement
que vous ferez faire dans les dimensions de celle que je vous dirai
et à l'usage du charbon

Tout ce que je vous ordonne sera pris de cuir
mais substitutions